



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Complexification réglementaire pour les PME

Question écrite n° 26702

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur le sentiment de complexification permanente que ressentent les petites et moyennes entreprises du pays. Il vient d'être interpellé par le responsable de l'une d'entre elles sur le sentiment d'impuissance, voire de révolte devant la complexification de l'environnement juridique des PME, ressenti suite à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses. Cette entreprise dépense chaque année plusieurs milliers d'euros pour un abonnement auprès d'un cabinet juridique lui effectuant une veille réglementaire « environnement » semestrielle. Le chef d'entreprise constate que cette veille comprend chaque semestre plusieurs pages nouvelles. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement afin de freiner cette créativité normative.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26702

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1192

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)